

COMPTE RENDU de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du lundi 26 Janvier 2015 à 20 heures 30

Membres : Bouchet Michaël, Boudet Jean-Bernard, Calmon Bernard, Cassabois Marie Pierre, Fau Gilles, Lamic Pascal, Lavergne Guillaume, Salvan Elisabeth, Vours Marie Agnès. Vours Marie Ange, Vergne Jérôme.

Absente représentée : Marie Ange VAURS par Marie Pierre CASSABOIS,

Date de convocation : 20 janvier 2015

Secrétaire de séance : Marie Agnès VAURS

Le lundi 26 janvier 2015 à 20 heures 30, le conseil municipal de MIERS s'est réuni à la salle de la mairie de Miers sous la présidence de Bernard CALMON Maire.

1.Approbation PV réunion du 15 décembre

Chaque membre étant en possession d'un exemplaire du compte rendu, Monsieur le Maire en rappelle les principaux points.

Monsieur le Maire précise que les termes de la convention avec l'association DECLAM' ont été modifiés il s'agit d'un contrat d'intervention et non de mise à disposition.

Le compte rendu est approuvé par les membres présents et représentés.

2.Désignation des membres aux différentes commissions CAUVALDOR.

Sur le pôle GRAMAT PADIRAC mise en place de commissions thématiques chacune composée d'un membre de chaque commune soit 11 membres. Sont désignés :

Affaires culturelles & patrimoniales	Gilles FAU
Economie & tourisme	Bernard CALMON
Aménagement de l'espace, urbanisme, habitat, transport	Michaël BOUCHET
Environnement (OM, SPANC, RNR)	Marie Pierre CASSABOIS
Voirie, travaux	Jean Bernard BOUDET
Enfance-jeunesse	Marie Agnès VAURS
Activités sportives	Bernard CALMON
Affaires sociales, santé & solidarité	Elisabeth SALVAN
Communication	Guillaume LAVERGNE

4 élus de chacune de ces commissions de pôle siégeront à la commission thématique CAUVALDOR.

Se proposent pour siéger aux commissions CAUVALDOR : Gilles FAU, Jean Bernard BOUDET et Guillaume LAVERGNE. Le conseil territorial désignera parmi les candidatures recensées les 4 membres qui représenteront le pôle GRAMAT-PADIRAC.

3.Consultation du conseil municipal pour avis sur la demande d'autorisation d'exploitation de carrière présentée par la SA FLAMARY.

Monsieur le Maire, fait part à l'assemblée de la demande d'autorisation présentée par la SA FLAMARY relative au renouvellement et à l'extension d'exploitation de la carrière et de ses installations situées sur la commune de CARENNAC.

Cette installation est soumise à autorisation au regard de la législation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement.

Une enquête publique se déroule du 26 Janvier au 27 Février 2015 inclus en mairie de CARENNAC où un registre est ouvert.

L'article 9 de l'arrêté préfectoral en date du 18 décembre 2014, portant ouverture d'une consultation du public, précise que les conseils municipaux des communes de CARENNAC, ainsi que de FLOIRAC, GINTRAC, MIERS et MONTVALENT comprises dans le rayon d'affichage de 3 km des lieux d'exploitation projetée, devront formuler leur avis sur le projet.

Le conseil municipal de MIERS, après avoir pris connaissance du dossier, à 9 voix pour et 2 abstentions des membres présents ou représentés :

- FORMULE des réserves quant à l'utilisation intensive du réseau routier RD 20 et RD 11 direction Montvalent susceptible d'entraîner une dégradation significative de la chaussée.

• FORMULE un avis favorable à l'autorisation et à l'extension d'exploitation de la carrière et de ses installations.

4. Présentation rapport prix et qualité du service assainissement collectif.

Monsieur le Maire ouvre la séance et rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Le SYDED DU LOT, assistant conseil auprès de notre collectivité, a rédigé un projet de rapport sur l'année 2013 avec l'aide de nos services.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal :

- **ADOpte** le rapport 2013 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de la commune de MIERS. Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.

5. Préavis départ épicier: suite à donner.

Monsieur le maire fait part du courrier reçu en mairie, adressé également à chaque conseiller, par Monsieur Cyril DAUGE qui signifie son départ du local commercial et du logement le plus tôt possible, sans date précise énoncée.

L'état de la dette (loyers et trancheuse) se chiffre à ce jour à la somme de 10107 euros. Par ailleurs, Monsieur DAUGE indique qu'il prendra contact avec la trésorerie de GRAMAT pour mettre en place un échéancier.

Le conseil propose un versement de 200 euros par mois soit un étalement de la dette sur 4 ans.

Il convient également de connaître la date exacte du départ afin d'établir l'état des lieux et le relevé des compteurs.

Se pose ensuite la question du devenir de ces locaux ? Pourraient être proposés au boulanger pour y faire son dépôt de pain et une alimentation. Problème du four.

Guillaume LAVERGNE propose que ces locaux soient mis gratuitement à disposition pendant une période d'essai.

6. Culture et patrimoine : compte rendu commission.

Gilles FAU indique que la convention avec DECLAM' a été revue (contrat d'intervention et non de mise à disposition). Un rendez vous avec Mr TERLIZZI président chargé de la culture et du patrimoine est prévu pour révision de la convention de mise à disposition du hameau de Barrières. Il est envisagé que CAUVALDOR garderait la sécurisation et l'entretien du site et la commune la mise en valeur et l'animation.

7. Questions diverses.

Jean Bernard BOUDET donne la liste des travaux établie par la commission voirie :

- élargissement chemin Barrières route des Fieux
- station pompage de Fond de blouze (enlever grillage et sécuriser puits),
- local technique : 1 fenêtre à changer
- mur du cimetière à rejointoyer,
- parterre fleurs devant chez Daillon.
- Prévoir l'achat d'une perche élagueuse et d'un échafaudage de peintre.

Monsieur le Maire indique que le bâtiment de Mr MALET situé à côté des ateliers est à vendre 20 000 euros.

Effondrement du mur de soutènement le long de chez VAURS sur la VC 4 direction Carennac. Voir DDT pour conseil.

Lecture d'une demande d'exonération pour la redevance assainissement.

Point sur la réunion du projet de salle intercommunale avec Alvernac, Miers et Padirac. Pour la prochaine réunion il convient de faire des propositions de terrains pour l'emplacement de la salle.

Changement velux WC public : les agents communaux ne pouvant réaliser ce travail - travail en hauteur - il sera demandé un devis à un artisan.

Guillaume LAVERGNE indique que le bulletin rétro est terminé, la distribution est prévue semaine prochaine. Il fait part aussi de la création d'une page facebook pour la commune.

Le piano cuisson entreposé dans l'atelier communal sera mis en dépôt vente.

Pascal LAMIC fait part des requêtes de Mr Jacques ALAUX : Eglise : boiserie infectées à traiter, chauffage défectueux, porte d'entrée qui bloque. Toiture garage mitoyen à sa maison à rénover.

Dégradations stade : expertise réalisée le 20 janvier. Dédommagement à hauteur de 2867 €. Les responsables des dégâts viendront une demi journée peindre le local.

Visite du sous-préfet le jeudi 5 février.

Fin de séance 23 h 45